

MORTALITÉ PÉRINATALE EN HAUSSE : combien de vies faudra-il-perdre avant d'agir ?

La DREES vient de publier un communiqué de presse : la mortalité périnatale continue d'augmenter en France, portée par des services à bout de souffle et des inégalités territoriales qui se creusent. SOS Préma refuse d'attendre un chiffre de plus et exige une action rapide.

EN FRANCE, LA SURVIE D'UN NOUVEAU-NÉ DEPEND DU HASARD

La DREES le confirme dans son étude publiée ce mois-ci : en 2024, **11,2 enfants pour 1 000 naissances** sont mort-nés ou décédés dans leur première semaine de vie — **le niveau le plus élevé depuis dix ans**, après une hausse continue depuis 2021.

84 % de ces décès surviennent après une naissance prématurée. La prématurité multiplie par 63 le risque de mourir à la naissance. Et l'écart entre les communes les plus favorisées et les plus défavorisées s'est encore creusé, passant de 1,9 à 2,5 points en dix ans. Sur le territoire, l'écart va du simple à plus du double : la mortalité périnatale est 2,3 fois plus élevée en Guadeloupe qu'en Auvergne-Rhône-Alpes, et supérieure de 60 % en moyenne dans les Outre-mer.

SOS Préma refuse d'y voir une fatalité.

UNE LOTERIE, PAS UN SYSTÈME DE SOINS

Derrière ces chiffres, une réalité que nous constatons chaque jour auprès des familles : un service avec des moyens limités ici, des postes vacants là, une architecture obsolète ailleurs — quand, à quelques kilomètres, un autre service applique déjà les pratiques les plus avancées. Selon l'hôpital et le territoire où naît son enfant, une famille n'a pas les mêmes chances. C'est le hasard. Mais il ne s'agit pas d'un jeu : il s'agit de nos enfants, adultes de demain.

« Ce que révèle la DREES, nous le vivons depuis plus de vingt ans aux côtés des familles : la science a déjà tracé le chemin, les soins de développement et le Zéro Séparation sauvent des vies et évitent des séquelles. Ce qui manque, ce n'est pas la connaissance, c'est la volonté de la rendre obligatoire, partout. »

Charlotte Bouvard, directrice fondatrice de SOS Préma

NOS DEMANDES : UN SOCLE NATIONAL, ENFIN OBLIGATOIRE

Ce qui est aujourd'hui possible dans certains services doit devenir un droit exigible, mesurable et financé, partout en France. SOS Préma demande :

- La réorganisation du maillage des maternités sur tout le territoire avec un suivi renforcé des grossesses à risque, pour éviter les transferts en urgence qui séparent la mère et son bébé.
- Le Zéro Séparation comme standard national : présence parentale continue 24h/24, inscrite dans les référentiels de la HAS.
- La transformation structurelle des services : chambres familiales, personnel en nombre suffisant, lits et équipements financés à la hauteur des besoins.
- La formation obligatoire de tous les professionnels aux soins de développement (NIDCAP), avec un référent par service.
- Un statut de « patient » pour les parents, reconnus comme partenaires de soins, et non comme visiteurs.
- La suppression du reste à charge pour les familles : présence parentale, hébergement, suivi après la sortie.
- Des critères contraignants, mesurés et publics, avec des financements conditionnés à leur respect.

Ces mesures ne sont pas des vœux pieux : elles reposent sur des pratiques déjà éprouvées dans certains services français et sur les publications du GREEN*. Les généraliser, c'est plus de vies sauvées, moins de séquelles, moins de réhospitalisations — et des familles moins seules face à la prématurité.

Mettre fin au jeu du hasard.

Garantir à chaque enfant, à chaque famille, les mêmes droits. Sans délai.

*GREEN : Groupe de Réflexion et d'Évaluation de l'Environnement des Nouveau-nés